

## CALENDRIER

Chaque lundi	Célébration de la Parole à 12h00 à la chapelle
Jeudi 9 octobre	Commission de restauration à 16h30 en B05
Vendredi 10 octobre	Gala des terminales à 20h

*“Homme libre, toujours tu chériras la mer !”*

*Charles Baudelaire, l'Homme et la mer - 26 septembre 2025 : journée internationale de la mer*

## Informations générales

### Les sacrées journées de Strasbourg

Du 4 au 19 octobre aura lieu la 13<sup>e</sup> édition du festival des musiques sacrées du monde.

Ce festival réunit des artistes de 8 religions ou confessions et propose des concerts, films, conférences ou ateliers pratiques, dans différents lieux de cultes de la ville.

Plus d'informations sur : [www.sacreesjournées.eu](http://www.sacreesjournées.eu)

### Carnets de correspondance

A partir du 6 octobre, les carnets de correspondance devront avoir une photo sur la page de couverture et être couverts avec le protège document fourni en début d'année. La vie scolaire et les professeurs principaux contrôleront le respect de cette consigne. A l'entrée de l'établissement le carnet doit être montré page de garde visible avec la photo.

### Absences injustifiées

Les absences doivent être justifiées par les parents dès le retour de l'élève dans le carnet de correspondance, y compris pour les absences signalées par téléphone ou par mail. Les absences non justifiées avant le conseil de classe apparaissent dans le bulletin sans possibilité de modification a posteriori.

### Infirmierie

A partir du mercredi 1<sup>er</sup> octobre, l'infirmierie sera ouverte de 9h à 11h et de 11h30 à 16h les lundi, mardi, jeudi, vendredi et de 9h à 12h le mercredi. Les visites ne sont possibles que pendant les récréations, les interours et la pause méridienne et non accompagnées. Seules les situations d'urgence permettent la venue à l'infirmierie pendant les cours.

### Utilisation de l'ascenseur

Seul l'ascenseur du bâtiment B est accessible pour les élèves ne pouvant pas emprunter les escaliers pour raison médicale. Ils devront se signaler auprès de la vie scolaire qui leur délivrera un badge ascenseur. Ils ne pourront pas être accompagnés par un camarade et prendront l'ascenseur avant que le voyant vert de la cour ou du M'eating ne s'allume.

Les élèves détenteurs d'un badge ascenseur devant se rendre en salle de technologie, en salle informatique ou au CDI doivent se présenter auprès de la vie scolaire dès le début de la récréation.

### Rangement des salles et propreté des toilettes

L'équipe d'entretien fait appel à votre aide : afin de faciliter le nettoyage des salles chaque jour, merci de bien vouloir monter les chaises sur les tables en fin de journée. Les emplois du temps sont affichés aux portes. Ils vous permettent de voir quelle est la dernière heure de cours. Merci également de respecter la propreté des toilettes et le travail des personnels.

### Commission restauration

La commission restauration se réunira le jeudi 9 octobre à 16h30 en salle de réunion B05.

Vos délégués sont :

- Jibrán BOUALAM (6J) pour les 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>
- Saran KAMARA (4J) pour les 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>
- Mathilde CABOCEL (2<sup>de</sup> 3) et Calista MOREAU (T<sup>le</sup> 5) pour le lycée.

N'hésitez pas à leur faire part de vos remarques concernant les repas servis au self et au M'eating.

# Collège

## CVC

L'esprit de cette instance est de rendre les collégiens acteurs de la vie au sein du collège Notre Dame, d'être force de proposition. Le Conseil de vie collégienne est constitué de 4 commissions qui agiront en parallèle :

- les délégués seront les porte-parole de leur classe ;
- les éco-délégués mèneront des actions de sensibilisation autour des problématiques environnementales ;
- les sentinelles apporteront leur aide à la prévention contre le harcèlement ;
- les animateurs seront en charge des actions pour rendre joyeuse la vie des collégiens.

Les commissions ont démarré leur travail, les actions vont commencer !

Les membres du CVC pourront passer à la vie scolaire avec leur carnet de correspondance pour y faire apposer le tampon « membre du CVC ».

## Préparation à l'ASSR

Il est nécessaire de consulter régulièrement les emplois du temps MBN afin de repérer les dates des 2 séances obligatoires de formation d'ASSR pour les 5<sup>e</sup> et les 3<sup>e</sup> qui seront programmées dans l'emploi du temps de chaque classe.

## Montée au CDI

Il faut passer par M. Schmidt en permanence pour avoir l'autorisation de monter au CDI en journée et l'inscription auprès de Mme Hackenschmidt est nécessaire pour y accéder pendant la pause méridienne de 13h10 à 14h.

## Spécial troisième

### Forum des métiers et de l'orientation « Décroche ton stage »

Pour aider les jeunes de 3<sup>e</sup> à trouver une entreprise pour leur stage, la Collectivité européenne d'Alsace organise un forum des métiers et de l'orientation "Décroche ton stage", le mercredi 8 octobre 2025 de 13h30 à 16h30 à Strasbourg, 1 place Vitruve (Compagnons du devoir).

Au programme : des stands d'information, des ateliers et animations, des rencontres avec les entreprises et la possibilité de signer des conventions de stage.

Informations : [service.jeunesse@alsace.eu](mailto:service.jeunesse@alsace.eu)

# Lycée

## Soirée de gala des terminales

La soirée commençant à 20h, les cours de la journée du 10 octobre sont maintenus jusqu'à 18h.

Merci à tous les lycéens de libérer le M'eating à partir de 16h00 (les casiers ne seront plus disponibles) pour que les terminales responsables de l'installation puissent aménager l'espace.